

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Au cours de l'année financière 1968-1969, le gouvernement fédéral a dépensé les montants suivants pour les allocations familiales: a) Au Québec: \$163,502,052; b) En Ontario: \$189,231,474.

QUESTION RELATIVE AU MONTANT PAYÉ AU QUÉBEC ET L'ONTARIO POUR LA PENSION DE SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE

Question n° 1651—M. Lambert:

Quel a été le montant total payé par le gouvernement fédéral pour la pension de sécurité de la vieillesse au cours de l'année financière 1968-1969 a) dans la province de Québec, b) dans la province d'Ontario?

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Durant l'année financière 1968-1969, le gouvernement fédéral a dépensé les montants suivants pour le paiement des pensions de sécurité de la vieillesse: a) Québec: Sécurité de la vieillesse, \$297,931,760; Supplément du revenu garanti, \$66,181,574; Total, \$364,113,334. b) Ontario: Sécurité de la vieillesse, \$475,408,561; Supplément du revenu garanti, \$75,201,906; Total, \$550,610,467.

[Traduction]

LES RÉFORMES FISCALES ET L'INFLATION

Question n° 1657—M. Robinson:

Le gouvernement fédéral a-t-il envisagé la possibilité que les «réformes fiscales» à l'étude entraînent une inflation et, dans l'affirmative, va-t-on y mettre bon ordre et de quelle façon?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): La possibilité que la mise en application des propositions du Livre blanc sur la réforme fiscale pourrait avoir des effets inflationnistes a été considérée et le gouvernement croit qu'il n'en résultera rien de tel.

L'AMÉNAGEMENT D'UN PARC TOURISTIQUE À DUPARQUET—LE RÔLE DE L'ARDA

Question n° 1683—M. Laprise:

Le gouvernement de Québec a-t-il fait par l'entremise d'ARDA une demande de contribution fédérale pour l'aménagement d'un parc touristique à Duparquet (P.Q.) et, dans l'affirmative, quand cette demande a-t-elle été faite et quel est le montant impliqué?

M. Martin P. O'Connell (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale): Non, mais en mars 1969 le gouvernement fédéral a accepté de se charger dans le cadre de l'ARDA, de 50 p. 100 (\$12,500) du coût d'une étude du tourisme et de la récréation dans le Nord-Ouest du Québec.

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

L'EXPORTATION DE BOVINS

Question n° 1366—M. Godin:

1. Depuis 1962, le gouvernement canadien a-t-il pris part à l'exportation de bovins et, dans l'affirmative, en vertu de quel programme et à quels pays ces ventes ont-elles été faites?

2. S'agissait-il de bovins laitiers ou de bovins de boucherie?

3. Quels sont le nom et l'adresse des producteurs canadiens qui ont vendu ces animaux?

4. Pour chacun d'eux, quels ont été le nombre et le montant total de ces ventes, a) bovins âgés de moins de 6 mois, b) bovins âgés de moins de 1 an, c) bovins âgés de moins de deux ans, d) bovins âgés de 2 ans et plus?

(Le document est déposé.)

LES PROGRAMMES DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Question n° 1384—M. Paproski:

1. Quels sont les cours qui s'offrent aux hommes et aux femmes qui ont une instruction équivalente ou inférieure à la sixième année et qui désirent recevoir une formation professionnelle?

2. Quelle proportion des chômeurs canadiens sont inscrits à des programmes de formation professionnelle?

3. Combien d'Indiens, de Métis et d'Esquimaux sont inscrits à des programmes de formation professionnelle? Quels cours suivent-ils?

4. Combien de femmes sont inscrites à des programmes de formation professionnelle? Quels cours suivent-elles?

5. a) Combien de personnes qui reçoivent une formation professionnelle trouvent un emploi par la suite, b) quelle proportion d'entre elles conservent un emploi non saisonnier pendant au moins trois ans?

6. De quelle façon incite-t-on les employeurs à donner des cours de formation ou de réadaptation aux travailleurs?

7. Quelle proportion de leur salaire normal les employeurs sont-ils tenus de verser aux travailleurs qui reçoivent une formation pratique au travail?

8. L'évolution des techniques va-t-elle modifier les obligations des employeurs envers les obligations des employeurs envers les travailleurs?

9. Quel pourcentage des travailleurs qui reçoivent une formation professionnelle touchent par la suite des allocations de mobilité?

10. Quels sont les programmes de formation professionnelle qui sont destinés à des groupes défavorisés: a) aux chômeurs chroniques, b) aux indigènes (Indiens, Esquimaux, Métis), c) aux femmes, d) aux jeunes de moins de 21 ans?

11. Combien de personnes reçoivent une aide financière en vertu de la Loi sur la formation professionnelle des adultes en vue de terminer les onzième et douzièmes années?

12. A quelle fréquence révise-t-on les allocations de rééducation professionnelle?

13. Quel est le coût par tête de chacun des divers programmes de formation professionnelle financé en tout ou en partie par le gouvernement fédéral?

(Le document est déposé.)